

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'IAE
du Jeudi 25 Mars 2004**

Présents:

Mesdames CAMION, DUCRET, GOUGUEC, MAIRESSE, HOUSSEIER, KRAS,
KOSMALA,
Messieurs CAZORLA, CHABASSE (représentant M. DESPRES), LESTIENNE
(représentant M DE WAGENEIRE), LAINE, N'GUETTA, POTTIER, DERUY,
DESRUMAUX

Invitée : Mme Isabelle Tilloy - Alphonse

Représentés:

Monsieur RUFIN (représenté par Monsieur POTTIER)
Monsieur TATON (représenté par Monsieur POTTIER)
Monsieur GUIEU (représenté par Madame MAIRESSE)
Monsieur TANNERY (représenté par Madame MAIRESSE)
Monsieur LEMAN (représenté par Mademoiselle DUCRET)
Monsieur ROMON (représenté par Madame KRAS)

Excusés:

Monsieur DULION
Monsieur LEVEL

Ordre du jour :

- ✓ Compte-rendu du Conseil d'Administration du 9 12 2003
- ✓ Résultats des élections du 14/01/2004.
Présentation des nouveaux élus.
- ✓ Proposition d'un nouveau directeur adjoint en remplacement
de M.Romon muté sur Lille 2
- ✓ Mise en place de la réforme LMD : nouvelles et
aménagement

- ✓ Compte financier 2003
- ✓ DBM de report du 05/01/2004
- ✓ Tarifs 2004/2005 (frais pédagogiques et de dossier, Formation continue, annales du cpmstcf)
- ✓ Statuts de l'IAE et du LARIME modifiés
- ✓ Calendrier de l'IAE 2004/2005
- ✓ Respect de la réglementation anti-tabac
- ✓ Présentation de la journée d'étude et de recherche sur la loi de sécurité financière
- ✓ Présentation du budget finalisé du gala de l'IAE
- ✓ Examen des subventions aux associations :
 - MSTCF : Repas des MSTCF
 - Opération fiscale
 - Journée d'étude sur la Loi sur la sécurité financière
 - ADAE
 - Déplacement au salon de poursuite d'études (Paris)
- ✓ Questions diverses :
 - Adhésion à « Message » pour la rentrée 2005.

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le CA puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du CA avec la participation ci dessous :

- 6 élus présents sur 12 pour le collège des personnalités extérieures soit 50% de présents.
- 2 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 66%.

- 1 élu présent sur 7 pour le collège usagers soit 14% de présents.
- 1 élu présent sur 4 pour le collège A avec deux pouvoirs, soit 25% de présents et 75% de représentés.
- 3 élus sur 5 pour le collège B avec 2 pouvoirs soit 60 % de présents et 100% de représentés.
- 2 élus présents sur 2 pour le collège IATOSS, soit 100% de représentés.

Avant tout M le président souhaite la bienvenue :
 aux nouveaux élus notamment Mme Line Kosmala et Eric Deruy représentant le collège IATOSS
 suite aux résultats des élections du 14/01/2004,
 à M LESTIENNE représentant M De Wageneire de l'AFTE
 à M CHABASSE représentant M DESPRES Secrétaire Général de l'UVHC ainsi que la bienvenue à M
 le Vice président Finance M Desrumaux.

Le prochain CA aura lieu le Mardi 15 juin 2004 à 18h.

M le président précise que l'ordre du jour est très chargé et décide l'audition du groupe de projet gala en premier point.

Les étudiants de l'équipe du Gala présentent en avant première le Gala de l'IAE qui aura lieu le 02 Avril 2004 au Pasino de Saint Amand les Eaux.

Exposé de la formule retenue par Amandine, Hanane, Benoit et Ludovic : remise de diplômes, dîner spectacle, One man show de MAXIME et en dernière partie Soirée dansante.

Présentation du budget, des tarifs, de la communication, des négociations, de l'organisation générale, de l'intervention des personnalités et notamment de M Bocquet député maire de Saint Amand, les bases pour le gala 2005 (aspect financier : emploi des bénéfiques, calendrier du projet à réaliser, suivi pédagogique, suivi technique et financier, aspect communication...).

Le projet est validé par l'ensemble du CA.

1. Approbation du compte-rendu du 9 Décembre 2003

Remarque Mme Kras n'avait pas été répertoriée comme membre du CA excusée elle demande que cela soit acté.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Résultat des élections du 14/01/2004 : présentation des élus.

Voir les propos du président à l'ouverture de ce CA.

Voir les documents joints

3. Proposition d'un nouveau directeur adjoint en remplacement de M ROMON muté sur Lille 2 : Mme Isabelle Tilloy - Alphonse

Présentation par Mme Camion du cursus universitaire de Mme Tilloy Alphonse, ainsi que son enseignement et ses responsabilités pédagogiques du Master2 Management International. Conformément à l'article 21 des statuts Mme la Directrice propose Mme Tilloy au poste de directeur adjoint.

Approbation à l'unanimité du CA avec les félicitations et les applaudissements de l'ensemble des membres du Conseil.

4. Présentation du Compte Financier 2003 :

Mme CAMION présente le compte financier 2003 (voir documents joints copie du Power Point projeté).

Comparatif Recettes Dépenses 2002/2003

Les Recettes de la Formation continue (+ 567 % par rapport à 2002)

La DGF

Les recettes de la Taxe d'apprentissage

Les dépenses de fonctionnement et d'équipement

Les autres recettes

Remarques :

Mme Camion conclue en précisant que le budget de l'IAE est en hausse grâce aux recettes de la FC mais aussi à une stabilisation de la TA, à une hausse des effectifs. Elle déplore une Dotation Globale de Fonctionnement en diminution qui ne permet même pas de financer l'intégralité de nos heures d'enseignement. Les Instituts dynamiques et en croissance ne sont pas forcément soutenus par le ministère et l'université et se sentent pénalisés par rapport à d'autres structures parfois moins dynamiques.

Un report à nouveau de l'ordre de 112 000€ devrait suffire pour boucler le budget 2004.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

5. DBM de report

Une DBM de report est présenté par M Deruy qui en explique la raison et le contenu.

Ajustement technique de l'exercice 2003 / 2004. (voir document joint)

Cette DBM est approuvée à l'unanimité.

6. Tarifs 2004 / 2005

Présentation des tarifs qui seront pratiqués à partir de la rentrée 2004 (voir document joint).

Remarque : les tarifs appliqués n'ont subi aucune évolution majeure.

Mise à jour des Frais de dossier passant de 22.87 € (conversion de l'ancien tarif Franc en Euro) à 25 € et ajustement des Frais pédagogiques sur les tarifs de la FDEG en ce qui concerne le Master de Fiscaliste International préparé en collaboration par les deux instituts.

Remarques des membres du CA :

Il serait souhaitable de faire payer le téléchargement du dossier d'inscription, ainsi que son retrait par une somme modique de l'ordre de 5€ à 10€ ce qui éviterait les abus et serait conforme à ce qui est habituel dans certaines écoles qui pratiquent elles des tarifs sans commune mesure avec les tarifs pratiqués par le secteur universitaire public.

Présentation des tarifs de la Formation Continue.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité et entreront donc en vigueur pour la rentrée 2004.

7. Les statuts de l'IAE et du Larime modifiés

Voir documents joints.

Statuts de l'IAE :

Quelques fautes de frappes sont à corriger.

Toutefois il a été proposé, suite aux absences répétitives depuis la naissance de l'IAE, de remplacer le représentant du Conseil Régional par un représentant de Valenciennes Métropole.

Mme la directrice en informera cette collectivité qui nous fera part de son représentant.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Statuts du Larime :

Voir documents joints

8. Calendrier de l'IAE 2004/2005

Voir documents joints

Approbation à l'unanimité.

9. Mise en place de la réforme LMD : nouvelles et aménagements

La mise en place de l'anglais renforcé n'a pu se faire et donc les crédits ont été réaffectés comme suit :

1 Crédit pour les projets étudiants

1 Crédit au cours d'anglais

Voir document joint de Mme Kras.

La mise en place de la soutenance de mémoire de stage en Septembre pose quelques difficultés de calcul pour la moyenne générale. Une solution respectant l'intérêt des étudiants sera mise en place

Approbation à l'unanimité.

10. Respect de la réglementation anti tabac

Présentation par M Deruy du problème du tabagisme dans les locaux des Tertiaires et les résolutions à mettre en œuvres afin d'éradiquer ce fléau : inscription au règlement intérieur de l'IAE, information, prévention, avec comme relais les associations et les enseignants puis répression, si rien ne se passe.

M Chabasse apporte des précisions sur la loi Evin. Il précise que la mise à disposition d'un local fumeur n'est pas une obligation.

De toute manière ce bâtiment manque cruellement de locaux et donc nous ne pouvons satisfaire les fumeurs puisque la priorité est bien évidemment l'enseignement.

11. Présentation de la journée d'étude et de recherche sur la loi sur la sécurité financière votée en Août 2003

Présentation par Mme Mairesse. Ce projet est proposé aux Master 1et MSTCF 1.

Cette conférence s'adresse aux entreprises avant tout, aux sociétés anonymes, aux enseignants et à l'ensemble de la communauté scientifique. Elle aura lieu le 4 Mai 2004.

Mme Camion remercie Mme Mairesse d'organiser cette conférence et insiste sur la difficulté de mettre ce type de journée sur pied et rappelle que l'un des rôles de l'IAE est d'informer le milieu économique local. Ce type de manifestations doit se développer.

12. Examen des subventions aux associations

- 150 € sont accordés pour la journée d'étude et de recherche sur la loi sur la sécurité financière voté en Août 2003 (cf ce qui précède). Projet porté par la corpo MSTCF.

Soirée des anciens de MSTCF :

La demande de subvention est égale au déficit de cette manifestation soit 268.88€.

La critique est vive :

Ce type de manifestation est organisée sans souci de la politique de l'Institut (il n'y a qu'un Gala à l'IAE).

De plus le tarif demandé aux participants était supérieur au coût du repas et sa prestation donc il y avait logiquement un bénéfice et non un déficit !

Le bilan financier de la corpo est demandé afin de s'assurer qu'elle peut prendre en charge ce déficit.

La demande de subvention nous parvient après la manifestation ce qui est contraire aux principes établis.

Les étudiants sont notés sur ces projets. Un grand nombre de paramètres n'ont pas été pris en compte.

A l'unanimité cette demande est rejetée.

Opération fiscale 2004 :

Cette action est traditionnelle depuis quelques années.

Les étudiants apportent leurs aides pour la déclaration des revenus dans les mairies de Valenciennes, Cambrai, Denain.

Malgré les problèmes de logistique c'est un projet intéressant, une bonne expérience pédagogique, contact avec l'administré, la population.

Mais c'est un projet qui s'essouffle, qui doit être réorganisé, redynamisé.

Les documents en notre possession ne sont pas précis.

En conclusion le projet doit être maintenu mais dans d'autres conditions et notamment une organisation plus précise.

Vote : 1 abstention

3 pour

10 contre

Subvention refusée

ADAE Association des Anciens Etudiants de l'IAE de Valenciennes :

Une demande de subvention est faite sans présentation de budget.

Toutefois, cette association est le fruit d'une demande de la Direction, elle est incontournable dans le bon fonctionnement de l'institut et fait partie de la démarche qualité.
Elle est donc primordiale pour l'institut, un esprit de corps est à créer.

Vote : 1 abstention

Une subvention de 300€ est accordée sous réserve de la présentation d'un budget et des statuts.

Il n'y a pas de question diverse.

Le prochain CA aura lieu le 15 juin 2004 à 18h.